PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

PRÉPARATION AUX CONCOURS DE RELATIONS EXTÉRIEURES - CONCOURS EXTERNES (PCRE)

2026-2027

La Préparation aux concours de relations extérieures (PCRE) de l'IPAG de Paris est une formation assurée en présentiel qui prépare à certains concours externes de catégorie A ou B en matière de relations extérieures.

Cette formation comporte en particulier des enseignements et des entraînements permettant de préparer les épreuves écrites et orales des concours suivants :

> concours de secrétaire des affaires étrangères (cadre général) – concours de catégorie A du MEAE ;
> concours de secrétaire de chancellerie – concours de catégorie B du MEAE ;
> concours d'attaché de la DGSE – concours de catégorie A de la DGSE ;
> concours de secrétaire administratif spécialisé – concours de catégorie B de la DGSE.

Organisation de la préparation :

La formation suit un calendrier propre à l'IPAG de Paris, de septembre à juin, en vue de faciliter la présentation des concours externes dès l'année universitaire N ou au cours de l'année universitaire N +1, selon le calendrier du concours et les préférences du candidat.

Le premier semestre est principalement consacré aux concours de la DGSE, le second aux concours du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les cours ont lieu en semaine, ainsi que le samedi matin. À compter de la rentrée de septembre 2024, des fascicules seront mis à la disposition des étudiants en droit constitutionnel, institutions administratives, droit administratif, finances publiques et droit de la fonction publique.

Les entraînements aux épreuves écrites des concours préparés se déroulent le lundi matin ou peuvent être effectués à distance le week-end précédent.

Deux concours blanc composés des épreuves d'admissibilité des concours de secrétaire de chancellerie et de secrétaire des affaires étrangères sont respectivement organisés au mois de mai et au mois de juin.

Les oraux d'admission sont préparés avant et après les résultats d'admissibilité des concours passés. Tous les candidats admissibles sont, sur demande, préparés au moins deux fois à chacune des épreuves d'admission, dans les conditions du concours présenté.

Étudier à l'IPAG :

Le candidat inscrit à l'IPAG de Paris est un étudiant à part entière de l'Université Paris Panthéon-Assas, avec tous les droits qui s'y



attachent : sécurité sociale, bibliothèque, restauration, sports, avantages fiscaux ou sociaux divers, etc.

Pour les étudiants soumis à une obligation d'assiduité, celle-ci est contrôlée par la signature de la feuille de présence à tous les entraînements écrits et oraux de la préparation. La présence aux écrits suppose la remise d'une copie. La présence aux oraux suppose la préparation d'un exposé.

Le bâtiment dans lequel est dispensée cette formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

ADMISSIONS

La Préparation aux concours de relations extérieures (PCRE) est à accès restreint. Cette préparation est ouverte à tout candidat titulaire d'une licence (L3) ou d'un diplôme équivalent de niveau Bac + 3, en particulier à ceux qui sont déjà formés aux sciences sociales : droit, économie, administration économique et sociale, science politique, etc.

Sous la condition précitée de diplôme, la préparation générale est accessible à tout candidat qui remplira les conditions de recrutement, lors de l'année N, à un ou plusieurs concours administratifs externes de son choix, de catégorie A ou B.

La sélection est opérée sur dossier de candidature par une commission dont la composition est fixée par la Directrice de l'Institut. L'IPAG de Paris ne vérifie pas que les conditions de recevabilité pour l'inscription aux concours sont remplies par les candidats.

Pour l'année universitaire 2026-2027 :

L'IPAG de Paris organise une journée portes ouvertes le 6 mai 2025, au cours de laquelle aura lieu une réunion d'information sur chacune de nos préparations.

· **Ouverture des candidatures** : le lundi 25 mai 2026.

· **Clôture des candidatures** : le jeudi 25 juin 2026. Aucun dossier ne pourra être reçu au-delà de cette date.

· **Publication des résultats** : à partir du lundi 6 juillet 2026.

· **NB : Nos préparations concours ne sont pas éligibles au CPF.**

La pré-rentrée aura lieu, en principe, durant la semaine du 7 septembre 2026.

Les cours débuteront le lundi 14 septembre 2026.

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

L'IPAG de Paris organise une journée portes ouvertes le 15 mai 2025, au cours de laquelle aura lieu une réunion d'information sur chacune de nos préparations.

Les candidatures pour intégrer l'une de nos préparations à la rentrée 2025 sont ouvertes du vendredi 23 mai au vendredi 4 juillet inclus.



La pré-rentrée aura lieu le vendredi 12 septembre 2025.

Les cours débuteront le lundi 15 septembre 2025.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les informations suivantes ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications.

Cours magistraux :

- Évolution politique, économique et sociale depuis le 20e siècle (42 h : 30h au S1 et 12h au S2)
- Culture générale (12 h au S1)
- Droit international public (15h au S2)
- Histoire des relations internationales (24h au S2)
- Géopolitique 48 h (24h au S1 et 24h au S2)
- Droit de la Ve République (10h au S1)
- Contentieux constitutionnel (5h au S1)
- Institutions administratives (10h au S1)
- Sources du droit administratif et hiérarchie des normes (5h au S1)
- L'action de l'administration (10h au S1)
- Les actes administratifs (10h au S1)
- Contentieux administratif (10h au S1)
- Droit de la fonction publique (10h au S1)
- Gestion RH (24h au S2)
- Institutions et droit de l'Union européenne (24h au S1)
- Politiques européennes (15h au S2)
- Économie (24h au S1)
- Économie et géographie économique (24h au S2)



- Comptabilité et finances d'entreprise (10h au S2 en fonction du nombre d'étudiants intéressés)

Modules :

- Préparer les concours du MEAE (20h au S1 et S2)

- Préparer les concours de la DGSE (26h au S1)

- Mises en situation professionnelle (20h au S2)

- Méthode de l'épreuve de note de synthèse (concours de secrétaire de chancellerie) et correction des entraînements (10h au S2)

- Méthode de l'épreuve de spécialité en géographie économique et organisation institutionnelle et administrative de la France et de l'Union européenne (concours de secrétaire de chancellerie) et correction des entraînements (4h au S2)

- Méthode de l'épreuve de note de synthèse (concours d'attaché de la DGSE) et correction des entraînements (10h au S1)

Langues :

- Anglais (48h au S2 et au S2)

- Espagnol (48h)

- Version et thème - anglais (6h)

- Anglais - Cycle de conférences estivales : questions internationales et géopolitique (15h en juin)

- Possibilité de suivre les cours organisés par le pôle langues de l'Université : italien, russe, portugais, chinois, arabe, allemand

- Dans le cadre d'un partenariat avec l'ISIT, certains étudiants peuvent sous conditions suivre des cours approfondis dans des langues rares.

Préparation aux épreuves orales :

- Se préparer aux oraux d'admission des concours (24h au S1)

- Mises en situation professionnelle (20h au S2)

NB : Tous les candidats admissibles peuvent bénéficier, sur demande, d'une préparation aux épreuves orales dans des conditions proches de celles du concours.

Entraînements :

Concours de Secrétaire des affaires étrangères (cat. A MEAE)

- 6 entraînements en culture internationale - Concours de Secrétaire des affaires étrangères

- 5 Entrainements à l'épreuve de questions européennes - Concours de Secrétaire des affaires étrangères



- 5 entraînements à l'épreuve écrite d'anglais - Concours de Secrétaire des affaires étrangères

- 5 entraînements à l'épreuve écrite d'espagnol - Concours de Secrétaire des affaires étrangères

Concours de Secrétaire de chancellerie (cat. B MEAE)

- 4 entraînements à l'épreuve de note de synthèse (avec séances de correction)

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en comptabilité et finances d'entreprise (ouvert en fonction du nombre d'étudiants intéressés)

- 2 entraînements à l'épreuve de spécialité en géographie économique et organisation institutionnelle et administrative de la France et de l'Union européenne (avec séances de correction).

- 5 entraînements à l'épreuve écrite d'anglais

Concours d'Attaché de la sécurité extérieure (cat. A DGSE)

- 4 entraînements à l'épreuve de note de synthèse (avec séances de correction)

- 3 entraînements en géopolitique

Conférences :

- Conférences de culture administrative générale (environ 50h)

- Conférences d'orientation et d'insertion professionnelle (environ 50h)

CONTACT

Le responsable : Éric GEORGIN, directeur des études

ipag@assas-universite.fr

Tél : 01.44.41.47.28 et 01.44.41.47.25

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/preparation-aux-concours-relations-exterieures-concours-externes-pcre